

Réf: Dossier 287713

Avis de constitution

SOCIETE « SANGARE MOHAMED CONSTRUCTION » en abrégé « SM CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE,  
Lot 411, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE MOHAMED

CONSTRUCTION » en abrégé « SM CONSTRUCTION »

Objet : IMMOBILIER,  
RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE ,  
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLIQUE,  
ELECTRICITE,  
PLOMBERIE,  
CHARPENTERIE,  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE,

Lot 411, Ilot 53

Dirigeant(s) M SANGARE MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01858 du 27/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11455/GTCA/RC/2024 du 27/02/2024

